



Déclaration du SNEP FSU

CD UNSS du 7 novembre 2025

Le SNEP-FSU rappelle ici son attachement au sport scolaire et à la présidence par les chefs d'établissements des Associations Sportives dans les collèges et les lycées.

La France est actuellement dans une incertitude politique et budgétaire forte, qui ne doit pas se traduire par des restrictions budgétaires pour l'UNSS. Au contraire, les investissements dans l'activité physique ont un impact budgétaire positif. En effet, d'après un rapport de l'OMS et de l'OCDE de 2023, je cite : « 1€ investit dans les activités physiques génère 1,7€ de bénéfices économiques », notamment en raison de la baisse des décès précoces et de l'amélioration de la santé. Le SNEP-FSU demande le doublement de la subvention du ministère de l'Éducation Nationale pour la porter à 8 millions d'euros.

L'actualité de l'été, montre encore trop de noyades et ce n'est pas la situation alarmante de l'enseignement de la natation qui va résoudre le problème.

Les chiffres de l'enquête du gymnase score montre que 44% des établissements sont dans une situation d'urgence pour enseigner l'EPS avec des équipements vétustes, souvent très éloignés et largement insuffisants pour répondre aux exigences des programmes. Il s'agit des établissements classés D ou E.

S'agissant du sport scolaire : 46/90 des AS ont un accès limité aux équipements sportifs et 5/90 n'ont aucune installation y compris le mercredi après-midi.

67 - STRASBOURG	Lycée international de Pontonniers
67 - OBERNAI	lycée Paul Emile Victor
67 - OBERNAI	Collège Freppel
67 - SCHILTIGHEIM	Lycée Émile Mathis
67 - SOUFFELWEYERSHEIM	College des 7 Arpents

Il faut aussi dénoncer les cours placés le mercredi après-midi (particulièrement les lycées) qui empêchent les AS de fonctionner et privent les élèves de pratique sportive.

Ainsi, nous constatons un nombre croissant de chefs d'établissements, pourtant président de l'AS, qui imposent des restrictions par rapport à la participation aux différentes compétitions Unss, sous prétexte que les élèves manquent des cours... alors que ces mêmes personnels mettent en place des emplois du temps qui provoquent ces dysfonctionnements.

Où en est-on dans l'héritage des JO de PARIS ? 30mn de sport sur 4 jours dans le 1^{er} degré, 2h de sport en collège, tests de condition physique des 6èmes, toutes des mesures illusoires qui ne contreront pas les inégalités d'accès au Sport ni les problèmes de sédentarité de la jeunesse.

Le SNEP FSU revendique 4h d'EPS hebdomadaire et obligatoires pour tous les élèves et sur toute la scolarité.

Concernant l'UNSS, les annonces budgétaires ne sont pas rassurantes avec un coût des transports qui ne cesse d'augmenter. Ceci impact non seulement le budget des AS et des Districts mais aussi le nombre de rencontres.

D'autres problèmes se posent au niveau local : le coût des secouristes lors des cross a non seulement augmenté mais il faut aussi réussir à en trouver.

Qu'en est-il des compétitions de ski suite au changement de direction de l'UNSS ?

Comme il était à craindre le nouveau règlement fédéral, censé impulser et développer les activités de l'UNSS, a malheureusement eu parfois tendance à l'effet inverse. En excluant de certaines compétitions, les lycéens en retard scolaire, les collégiens cadets et même les élèves de 6ème, ce texte va à l'encontre de son objectif fondamental qui est d'inclure tous les élèves dans les activités sportives et artistiques.